

COMMUNIQUÉ DES PERSONNELS DU COLLÈGE JOLIOT CURIE DE STAINS

Contrôle des sacs : nos élèves sont dignes de notre confiance, pas de notre défiance !

Le mardi 20 mai 2025.

Depuis le lundi 12 mai 2025, l'établissement contrôle les sacs des élèves à l'entrée du collège. D'après de nombreux témoignages d'élèves, ces contrôles ne sont pas que visuels. Certain·es d'entre elles et eux, ont même vu leur sac vidé sur une table.

Nous, personnels d'éducation, considérons que ces contrôles créent un climat anxiogène peu propice aux apprentissages et donnent une allure de prison à notre établissement.

Nous rappelons que le code de procédure pénale prévoit que seul un officier de police judiciaire puisse fouiller les effets personnels d'un·e élève. La responsabilité des personnels se retrouve malgré elles et eux engagée, ce qui les expose. Au contraire, ils ont besoin d'être protégés.

Les politiques sécuritaires qui s'accentuent ne seront jamais une réponse ni à la violence ni à la douleur des victimes de drames. Seule une politique publique ambitieuse pourra rompre ce tournant autoritaire et réactionnaire.

Nos élèves ont droit à leur intimité. Ils ont le droit de ne pas être considéré·es comme des menaces potentielles qu'il faudrait surveiller en permanence. Contrôler et punir n'est pas la vision que nous nous faisons de l'éducation.

L'émancipation de nos élèves passera d'abord par le respect et la confiance que nous leur devons.

Texte voté par les personnels réunis en AG.